

COMMISSION SECURITE



Responsable : Eric Veret

Autre membre : Bernard Bridant

La sécurité est une priorité de notre Fédération.

La mission de la Commission Sécurité est de coordonner l'action des délégués-sécurité des clubs, de collecter les informations de l'élus fédéral et de les faire passer aux différents clubs via les délégués-sécurité.

Tous les 2 ans, le responsable Sécurité du Codep organise une journée relative à notre sécurité à vélo.

A l'occasion des ré-affiliations des clubs, il est souhaitable que chaque club désigne son délégué-sécurité.

En 2019, plusieurs mails ont été envoyés aux clubs pour communiquer sur les statistiques, les constats, les événements liés à la sécurité lors de la pratique du vélo.

Parmi les résultats d'analyse, citons notamment que 14 clubs de Côte-d'Or ont déclaré un accident en 2019. Il s'agit pour quasiment les 3/4 de chutes individuelles avec aucune cause bien identifiée pour une grosse moitié de ces accidents.

Le 14 décembre, le Codep 21 a organisé une réunion sécurité et santé, animée par Eric Veret et Jacques Rouget.

Elle a réuni 29 participants et 15 clubs étaient représentés.

Monsieur Philippe Munier, Coordinateur Sécurité Routière à la Préfecture de Côte d'Or, est intervenu lors de cette journée.

À vélo tout est plus beau !